



Nouvelles sur la réparation des carrosseries

MODEL/YEAR MODÈLE/ANNÉE	DATE OF ISSUE DATE DE PUBLICATION	BULLETIN NUMBER NUMÉRO DU BULLETIN
2001 à 2016	30 FEB. 2016	J-6-16

Honda fait appel aux ateliers de réparation indépendants pour aider à identifier les véhicules visés par un rappel du dispositif de gonflage de coussin gonflable

AVERTISSEMENT : Cette publication contient un sommaire des nouvelles technologies de la carrosserie et du véhicule qui peuvent avoir une incidence sur les réparations après collision et autres réparations de carrosserie. Consultez toujours la version électronique appropriée du manuel de service et du manuel de réparation de carrosserie pour les renseignements de réparation détaillés. Vous pouvez vous procurer un abonnement à l'adresse : techinfo.honda.com

Honda Canada Inc. met sur pied une initiative unique pour joindre les propriétaires de véhicules Honda ou Acura qui pourraient être concernés par un rappel récent du dispositif de gonflage de coussin gonflable, en faisant appel aux ateliers de réparation après collision. Une affiche, en français et en anglais, accompagnée d'une lettre explicative, demande aux propriétaires et aux directeurs de ces ateliers de vérifier chaque véhicule Honda ou Acura amené à leur atelier. Une copie de l'affiche, ainsi que les recommandations de Honda concernant l'information à communiquer au client, est illustrée ci-dessous et à la page suivante :

Attention !
Renseignements importants pour la sécurité de vos clients

Avez-vous un modèle
Honda 2001 à 2015
ou
Acura 2001 à 2016
dans votre atelier de réparation ?



Vérifiez s'il existe un rappel de dispositif de gonflage de coussin gonflable lié au NIV du véhicule !



HONDA

honda.ca/recallsfre
1-877-445-7754

Véhicules Honda touchés

Accord 2001 à 2007
Civic 2001 à 2005
CR-V 2002 à 2011
CR-Z 2001 à 2005
Element 2003 à 2010
Fit 2009 à 2014
Insight 2010 à 2014
Odyssey 2002 à 2004
Pilot 2003 à 2008
Ridgeline 2006 à 2014



ACURA

acura.ca/recallsfre
1-877-445-9844

Véhicules Acura touchés

CL 2003
EL 2001 à 2005
ILX 2013 à 2016
MDX 2003 à 2006
RDX 2007 à 2016
RL 2005 à 2012
TL 2009 à 2014
ZDX 2010 à 2013

L'affiche est à la page 4 du bulletin

Honda fait appel aux ateliers de réparation indépendants pour aider à identifier les véhicules visés par un rappel du dispositif de gonflage de coussin gonflable

Honda Canada Inc. lance un appel aux ateliers de réparation mécanique et de réparation après collision indépendants pour identifier les véhicules qui ont des coussins gonflables visés par un rappel du dispositif de gonflage et pour communiquer aux clients l'information relative à ce rappel.

Lorsqu'un atelier de réparation indépendant identifie un véhicule dont le remplacement d'un dispositif de gonflage de coussin gonflable pourrait être nécessaire dans le cadre d'un rappel, Honda Canada Inc. demande à l'atelier de réparation d'informer le client du fait que le dispositif de gonflage de coussin gonflable doit être inspecté et/ou remplacé et : (1) de les aviser de communiquer avec un concessionnaire Honda ou Acura (selon le cas) afin de faire effectuer l'inspection ou le remplacement du ou des dispositifs de gonflage de coussin gonflable; ou (2) d'obtenir la permission du client pour prendre un rendez-vous en leur nom chez un concessionnaire Honda ou Acura afin de faire effectuer la réparation dans le cadre du rappel.

Les ateliers de réparation après collision qui doivent remplacer un coussin gonflable déployé, dont le dispositif de gonflage est visé par un rappel, doivent communiquer avec un concessionnaire Honda ou Acura (selon le cas) pour le faire remplacer par le concessionnaire.

Veuillez prendre note que les ateliers de réparation indépendants peuvent communiquer avec Honda Canada au 1 877 445-7754; ils peuvent également effectuer une recherche du NIV sur le site www.honda.ca/recallsfre ou le site www.acura.ca/recallsfre pour établir si un véhicule est visé par un rappel du dispositif de gonflage de coussin gonflable.

Quel est le problème?

Les dispositifs de gonflage des coussins gonflables avant du côté conducteur ou passager pourraient produire une pression interne excessive au moment du déploiement. Une pression interne excessive pourrait causer une rupture (séparation) du dispositif de gonflage ainsi qu'un déploiement anormal. Lors d'une rupture du dispositif de gonflage, des fragments de métal pourraient perforer le matériau du coussin gonflable, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles aux occupants du véhicule.

Afin d'établir si un véhicule fait l'objet d'un rappel en suspens du dispositif de gonflage de coussin gonflable, les ateliers de réparation indépendants peuvent communiquer avec Honda Canada au 1 877 445-7754; ils peuvent également effectuer une recherche du NIV sur le site www.honda.ca/recallsfre ou le site www.acura.ca/recallsfre.

L'objectif de cette initiative est de sensibiliser davantage les gens aux rappels de dispositif de gonflage de coussin gonflable et d'aider les préposés au service et les évaluateurs à vérifier chaque véhicule des clients pour établir s'il y a un rappel en suspens. Grâce à votre collaboration, nous serons en mesure de mieux promouvoir la sécurité de nos clients, de nos amis et de nos êtres chers.

Attention !

Renseignements importants pour la sécurité de vos clients

Avez-vous un modèle

Honda 2001 à 2015

ou

Acura 2001 à 2016

dans votre atelier de réparation ?



Vérifiez s'il existe un rappel de dispositif de gonflage de coussin gonflable lié au NIV du véhicule !



HONDA

honda.ca/recallsfre

1-877-445-7754



ACURA

acura.ca/recallsfre

1-877-445-9844

Véhicules Honda touchés

Accord 2001 à 2007
Civic 2001 à 2005
CR-V 2002 à 2011
CR-Z 2001 à 2005
Element 2003 à 2010
Fit 2009 à 2014
Insight 2010 à 2014
Odyssey 2002 à 2004
Pilot 2003 à 2008
Ridgeline 2006 à 2014

Véhicules Acura touchés

CL 2003
EL 2001 à 2005
ILX 2013 à 2016
MDX 2003 à 2006
RDX 2007 à 2016
RL 2005 à 2012
TL 2009 à 2014
ZDX 2010 à 2013